

TARIFS POUR LA LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

	Commune	Hors commune
Associations	30 €	230 €
Repas, mariage, anniversaires	150 €	300 €
Apéritifs	120 €	240 €
Réveillon à but lucratif	350 €	350 €
Commerce, expo vente	200 €	200 €
Rassemblement familial après obsèques à Roche	30 €	

Pour une location de deux jours consécutifs, 50 % du tarif sera appliqué pour le deuxième jour.

Le ménage de la salle est inclus dans le prix de location.

Si l'état de la salle nécessite du ménage supplémentaire, il sera facturé 15 € de l'heure au locataire concerné. Le nombre d'heures facturées sera à l'appréciation du gestionnaire de la salle des fêtes et lui sera reversé en complément de son indemnité annuel.

Pour les réunions des associations de la commune, la participation pour le ménage est fixée à 20 € pour occupation de la petite salle et 30 € pour occupation de la grande salle.

Caution :

MILLE EUROS (1.000,00 €)

La participation pour le chauffage à 1.50 € le litre de fuel consommé